

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	13
- présents	10
- votants	11
- absents	3

Date de convocation :

17 mai 2023

Date d'affichage :

17 mai 2023

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le

ID : 005-210501458-20230524-046_2023BIS-DE

Berger
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du 24 mai 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mai à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL

Absent et représenté : Marc-André DABAT (pouvoir à Rodolphe PAPET)

Absents : Claude GUET – Isabelle DE COLOMBEL

Monique JANIK est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°046/2023 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FESTIVAL « L'ÉCHO DES MOTS »

Le Maire expose :

Le Festival de L'écho des mots rencontre un vif succès depuis 17 ans. Ce projet, porté par la commune, est devenu un évènement majeur pour cette dernière mais également pour le territoire du Champsaur Valgaudemar et le Département des Hautes Alpes. Il fédère de nombreux partenaires et soutiens autour de son développement.

Il fêtera en 2023 son 18ème anniversaire.

Le Département des Hautes Alpes, peut être sollicité pour subventionner cette 18ème édition, dont la dépense prévisionnelle se monte à 147 500€.

Sur proposition du Maire, le **Conseil Municipal délibère et décide** :

↳ **DE SOLLICITER** le Département des Hautes-Alpes pour un montant de **12 500 €**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

LE MAIRE,

Rodolphe PAPET



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du